



Envoyé en préfecture le 12/12/2024  
Reçu en préfecture le 12/12/2024  
Publié le  
ID : 084-218400471-20241210-2024121079-DE

## Centre de Gestion De la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse

### Convention de gestion PSC TARIFS RISQUE SANTE

( ANNEXE )

*(Applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025)*

*Fixés par délibération du Conseil d'Administration du CDG 84 n° 24-24 du 17 septembre 2024*

*Les sommes dues sont réclamées par le Centre de Gestion de Vaucluse au moyen d'un titre de recettes émis suite à la réalisation des prestations à verser auprès de la Paierie départementale de Vaucluse.*

*Au profit du*

*Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,  
80 rue Marcel DEMONQUE, Agroparc –  
CS 60508 84908 AVIGNON cedex 9*

	<b>Tranche d'effectif de la collectivité ( agents CNRACL + IRCANTEC )</b>	<b>Montant</b>
<b>Cotisation au socle de prestations prévues à l'article 2 de la convention</b>	De 1 à 49 agents	200 €/an
	De 50 à 99 agents	350€/an
	De 100 à 299 agents	500€/an
	A partir de 300 agents	750€/an